

Devoir de mémoire (1)

Eric Bertinat - Suite à mon [article](#) du 26 octobre 2025 sur le 50e anniversaire de la Fraternité à Genève (*Genève et Mgr Lefebvre : histoire d'une promesse tenue*), M. l'abbé Cyprien Du Crest m'écrivait : «J'ai lu avec plaisir votre article (...) Le devoir de mémoire est important.» À l'heure où les anciens ont disparu, où leurs successeurs se préparent à les rejoindre laissant leurs enfants poursuivre ce bon combat, il est important d'astiquer quelque peu ce «devoir de mémoire».

Mais, ne le cachons pas, il est triste de constater le peu d'intérêt manifesté par les jeunes pour ce passé pourtant suffisamment récent pour que l'on puisse encore en parler. Prenons l'exemple suivant : les conférences de l'abbé Ledermann sur Mgr Lefebvre, qui se sont étalées sur deux ans, et qui étaient d'une qualité et d'un intérêt extraordinaires. Lors de la première conférence, l'abbé nous a demandé combien, parmi nous, avaient connu Mgr Lefebvre. Parmi la petite quinzaine de personnes présentes, 90 % d'entre elles ont levé la main. Autant dire les anciens de la paroisse. Et les jeunes ? Absents... deux ans durant...

Reynald Secher, historien et auteur de nombreux ouvrages sur la guerre de Vendée, nous disait, lors d'une récente conférence,

en début d'année, détester le chauffage central. Parce qu'il chassait les membres d'une famille du coin du feu, ou de la table à manger, là où les anciens transmettaient de vive voix l'histoire, instruisaient leur descendance et tous remplissaient ainsi leur «devoir de mémoire». Bien loin des «shorts», «stories», «reels» et autres «podcasts vidéo»...

Mais qu'importe ! dit l'homme têtue. Je vais tout de même vous parler des anciens, faire «devoir de mémoire». Au début de cette aventure, il y a eu, à Genève, **une véritable pépinière de vocations**. Citons-en quelques unes : Les abbés **+Henry La Praz**, **Michel Koller**, **+Mario Hausherr**, **Alain Contat** (qui est professeur de la Faculté de philosophie de l'Athénée pontifical Regina Apostolorum à Rome). Et puis aussi **Fredy Favre** qui entre à Bédoin le 8 août 1979, donc à l'âge de 19 ans Frère Dominique Savioz prend l'habit le 3 novembre 1979. L'abbé Denis Roch était venu pour cette circonstance. Il fait Profession le 19 mars 1982. Il est toujours dans son monastère, fidèle à ses vœux.

Il y aussi le genevois **Christian Wyler**. Et puis aussi ces âmes ardentes qui ont choisi le Carmel : **Thérèse Dusonchet**, **Myriame et Nicole Mees**. Et puis aussi **Isabelle Roth**, accablée par sa santé qui entre dans la Congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, à Saint-Michel-en-Brenne avant de choisir, elle aussi, le Carmel, puis, toujours obligée par sa mauvaise santé, doit renoncer à sa vocation. Son histoire est proche de celle de l'abbé La Praz, son grand ami. Laissez-moi vous les conter, Lettre après Lettre de *Perspective catholique*. Commençons par l'abbé **Denis Roch**, premier prieur de la FSSPX à Genève (voir ci-après). -

Monsieur l'abbé Denis Roch (1942–2003)

Du protestantisme à la soutane : le parcours de l'abbé Denis Roch

Eric Bertinat - C'était en 1979 ou 1980, je ne me souviens pas avec exactitude, que j'ai rencontré l'abbé Denis Roch grâce à mes amis, les abbés Henry La Praz et Michel Koller, qui n'étaient alors pas prêtres, encore moins séminaristes. Je l'ai rencontré au prieuré Saint-François de Sales, qui n'était pas encore l'école Saint-François de Sales... Un soir, il m'a accueilli, droit comme un «i», la stature d'un officier suisse, qu'il n'était plus, la poignée de main franche, les yeux dans les yeux. De ce premier contact, je me souviens que c'est l'homme en soutane qui m'a impressionné, qui m'a marqué, je le vois encore sous le portique de l'entrée du prieuré. Une impression que j'ai ressentie quelques années plus tard face à l'abbé Michel Simoulin, lui aussi ancien officier français.

suite de l'article à la page suivante.



L'abbé Denis Roch fut l'une des figures les plus attachantes de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en Suisse. À Genève surtout, son nom demeure lié aux débuts héroïques de la Tradition catholique, tant sa personnalité, son zèle et son itinéraire hors du commun ont marqué les fidèles.

Rien, pourtant, ne semblait le destiner à devenir prêtre catholique. Né à Genève en 1942 dans une famille protestante, fils de pasteur, il grandit dans cet univers profondément réformé qui a façonné l'âme même de la cité de Calvin. Intelligent, cultivé, porté vers les sciences, il pouvait envisager une brillante carrière et suivre sans difficulté les chemins qu'offrait le monde moderne. Mais Dieu en avait décidé autrement.

En janvier 1968, alors qu'il a vingt-six ans, une grâce bouleverse sa vie. Cette conversion inattendue mûrit dans la prière, portée notamment par une profonde dévotion à la Très Sainte Vierge et par la récitation du chapelet. Le jeune protestant genevois découvre peu à peu la foi catholique comme un trésor longtemps cherché sans le savoir. Le 5 juillet 1969, en pleine tourmente de l'après-concile Vatican II, il est reçu dans l'Église catholique.

La rencontre avec Monseigneur Marcel Lefebvre, le 17 décembre 1970, sera décisive. L'abbé Roch voit immédiatement en lui un évêque prêt à défendre, coûte que coûte, la foi et la tradition de toujours. Il s'engage alors avec enthousiasme dans ce combat naissant. À vingt-neuf ans, il entre au séminaire d'Écône. Quelques années plus tard, le 29 juin 1976, durant ce fameux «été chaud» marqué par les tensions avec Rome, il reçoit l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Lefebvre.

Sa première messe, célébrée à Genève le mercredi 7 juillet 1976, fut précédée d'une messe solennelle célébrée le dimanche 4 juillet 1976 par Mgr Lefebvre au Palais des Expositions, devant 2 800 fidèles venus de partout. Cette cérémonie reste dans toutes les mémoires. L'église est comble. Aux côtés des catholiques venus nombreux se trouvent également plusieurs pasteurs protestants, curieux et émus d'assister au destin singulier de cet ancien coreligionnaire devenu prêtre catholique. La présence de Monseigneur Lefebvre confère à cette cérémonie un caractère presque historique.

Très vite, ses qualités humaines et son sens pratique lui valent d'importantes responsabilités au sein de la jeune Fraternité. Alors qu'il n'est encore que diacre, il est nommé économiste général, puis supérieur du district de Suisse de 1979 à 1988.

Mais c'est surtout à Genève que son souvenir demeure vivant. À une époque où la Tradition ne disposait de presque rien, l'abbé Roch se dépense sans compter pour offrir aux fidèles un véritable lieu de culte. Le 1er mai 1978, après avoir confié cette intention à saint Joseph lors d'un séjour à Montréal, il obtient l'usage d'une ancienne ferronnerie à Carouge. Ce lieu, modeste et improbable, est peu à peu transformé en oratoire. En 1980, Monseigneur Lefebvre vient lui-même l'inaugurer. Pour beaucoup de familles genevoises, ce petit sanctuaire devient alors un foyer spirituel, un refuge où la foi traditionnelle peut vivre et se transmettre.

Après ses années suisses, l'abbé Roch poursuit son ministère en France, notamment au prieuré Notre-Dame de la Mongie, à Vérac, puis au prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc, en Périgord. Partout, il laisse le souvenir d'un prêtre simple et chaleureux, profondément surnaturel, animé d'un grand amour des âmes. Ainsi en fut-il de l'amitié profonde qui le lia à l'abbé La Praz. Dans *Un sommet, une ascension, une vie* (abbé Michel Koller, Éditions Marchons Droit), ce dernier écrit que, lors de l'un des derniers entretiens qu'il eut avec l'abbé La Praz, celui-ci lui déclara :

«Vous rappelez-vous la messe que vous avez célébrée pour moi à Saint-Pierre de Rome, au tombeau de saint Pie X ? Elle est à l'origine de ma vocation.»

La Suisse ne quittait jamais vraiment son cœur. Il suivait avec attention la revue *Controverses*, fondée en 1992 avec mes amis les abbés La Praz et Koller, et que j'eus la charge d'animer jusqu'en 1999. N'était-ce pas d'ailleurs lui qui avait proposé le nom même de ce périodique ? Après avoir visité les locaux de *Controverses*, le 4 juillet 1994, il m'écrivit :

«Quelle fête aujourd'hui, 18e anniversaire de ma première messe à Genève! Si vous fondez un journal, appelez-le Controverses en l'honneur de saint François de Sales, évêque de Genève, 19e docteur de la Foi pour la gloire de Dieu et premier de langue française.»

La fin de sa vie fut marquée par l'épreuve de la maladie. Une souffrance lourde, parfois très dure, qu'il accepta pourtant avec une paix profondément chrétienne. Ceux qui l'approchèrent durant ces dernières années gardèrent le souvenir d'un homme éprouvé dans son corps, mais étonnamment serein intérieurement. Il disait lui-même :

«Je souffre le martyr, mais je suis très heureux dans mon cœur.»

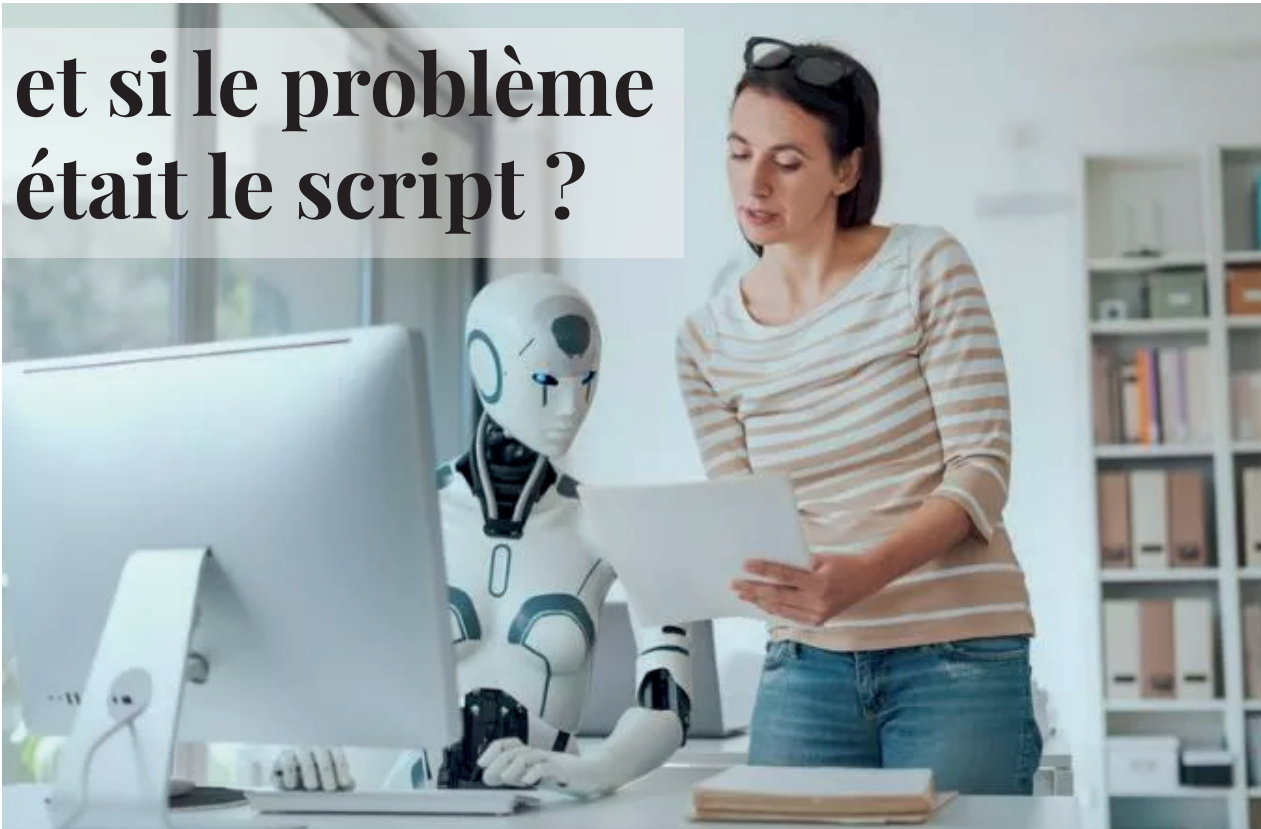
Jusqu'au bout, il demeura fidèle à ce qui avait été le centre de toute son existence : la messe. Elle était pour lui bien davantage qu'un ministère ; elle était sa raison de vivre.

Monsieur l'abbé Denis Roch s'éteignit en 2003. Il laisse aux catholiques genevois le souvenir d'un converti ardent, d'un prêtre fidèle et d'un homme qui aura consacré toute son existence à Dieu, à la Tradition catholique et au salut des âmes. Pour beaucoup, son parcours demeure encore aujourd'hui un témoignage lumineux de foi, de courage et de fidélité. —



L'IA par l'analogie :

et si le problème était le script ?



Thibaut Marquayrol - Excusez-moi de revenir sur ce sujet à la mode qu'est l'Intelligence Artificielle. Tout le monde en parle, beaucoup s'en servent, certains s'en inquiètent et quelques-uns refusent l'obstacle.

L'IA est d'ailleurs difficile à cerner : les mots «intelligence» et «artificielle» sont eux-mêmes équivoques et chargés de projections (voir l'article d'Éric Bertinat, [L'illusion d'une intelligence sans esprit](#), sur [perspectivecatholique.ch](#), 3 mai 2026). Face à cette confusion, pourquoi ne pas emprunter un chemin bien humain, celui des analogies, pour mieux approcher ce puissant et nouveau moyen ?

L'IA reste un outil

Elle n'est pas la fin de la discipline qu'elle transforme. On ne s'est jamais demandé si le vélo électrique avait tué le cyclisme, même s'il permet à nombre de bedonnants de monter le Ventoux plus vite qu'Eddy Merckx en son temps. Personne ne prétend non plus que le scanner a tué la médecine, alors que le volume d'images médicales a explosé pour des diagnostics qui auraient pu être posés cliniquement. L'outil facilite, déplace les limites, parfois incite à l'excès. Il ne supprime pas le jugement humain.

L'impasse itérative

L'IA est aussi nécessairement un reflet assez fidèle de notre propre façon de penser. C'est dans ses limites que cela devient le plus visible. Demandez-lui de générer une image : si la première version ne contient pas les bases solides de ce

que vous voulez (composition, atmosphère, logique), toutes les itérations du monde n'y changeront rien. Il faut tout reprendre, reformuler radicalement le prompt. Les erreurs de fond ne se corrigent pas à la marge. L'IA ne comprend pas mieux après dix tentatives ; elle nous renvoie simplement la clarté – ou la confusion – de notre pensée initiale.

La fuite en avant

Ce mécanisme révèle un travers plus large. Quand le script de départ est défaillant, on préfère souvent itérer indéfiniment plutôt que de le réécrire. En politique, l'Europe péclote et tousse depuis des décennies : délire bureaucratique, lobbying éhonté, dette colossale, perte de souveraineté et rejet populaire grandissant. La réponse reste pourtant la même : «Ça ne marche pas parce qu'il faut plus d'Europe».

Dans le domaine religieux, on entend souvent - et malheureusement de nos évêques- de Vatican II : «Oui, il y a eu des abus, des dérives... mais surtout, il ne faut pas remettre le concile lui-même en cause». L'intention originelle reste intouchable.

L'IA suit aujourd'hui le même chemin. Hallucinations, biais amplifiés, coûts délirants, appauvrissement parfois de la pensée : la réponse dominante sera «il faut plus d'IA» – plus de données, plus de puissance, plus de régulation.

Osons une prophétie de comptoir : l'IA est en train de devenir un dogme moderne, le prolongement évident du progrès technique dont on ne questionne ni les fondations ni la direction, seulement le dosage et l'implémentation. –

Souveraineté financière dans un monde fragmenté

Geneva Center for Neutrality

Alexandra Klucznik-Schaller - «Souveraineté financière dans un monde fragmenté», tel fut le titre de cette nouvelle rencontre organisée par le *Geneva Center for Neutrality* (1) (GCN), le 22 avril dernier à la Société de Lecture de Genève.

Les intervenants - en majorité des représentants du secteur bancaire - réfléchissaient à l'avenir de la finance suisse dans un monde en mutation.

Les débats ont été placés sous les auspices de la *Chatham House Rule*, ce qui fait que nous avons été engagés à ne pas dévoiler qui a dit quoi, mais pouvons partager les observations et analyses présentées.

Ce qui a été frappant, et même confondant, c'est qu'il a d'emblée été question d'un monde «poly-centré» et que cette constatation fit consensus. Or il faut apprécier la force du message, dit par des banquiers, devant un parterre de politiques, ambassadeurs, et universitaires.

En clair, reconnaître un monde doté de plusieurs centres décisionnels, entre lesquels il faudra arbitrer, c'est de facto reconnaître la fin de l'uni-polarité, l'histoire, pour paraphraser Fukuyama a repris son cours. On comprend donc que la confiance en la probabilité que les USA redeviennent maîtres du jeu suite à la guerre en Iran est faible. Le monde, selon les banquiers, est multipolaire.

Comment la Suisse devrait s'adapter à cette nouvelle réalité, techniquement ultra-connectée et qui décuple l'effet papillon, c'est-à-dire l'imprévisibilité ? Devrait-elle acter l'abandon de la neutralité ? Les réflexions autour de cette question ont commencé par un état des atouts et alliances helvétiques et des contraintes qui limitent la marge de manœuvre du pays.

Il a été établi que la Suisse s'était mise sous dépendance dans les domaines régaliens : dépendance sécuritaire vis-à-vis des USA (achat des F-35) ; dépendance économique vis-à-vis de l'UE (reprise des sanctions à l'égard de la Russie) ; érosion de la souveraineté étatique pendant que croît la toute-puissance des sociétés transnationales. Dès lors, cette dépendance provoque des tensions structurelles lorsque la Suisse s'attend à pouvoir fonctionner librement ou à la façon avec laquelle la neutralité a été définie d'antan.

Et les tensions ont été mises en exergue sur la base de quelques exemples : tensions avec les USA (la Suisse a qualifié de guerre les actions américaines en Iran, posant un cadre juridique qui restreint les expor-



GENEVA CENTER FOR NEUTRALITY

Swiss Financial Sector & Neutrality
2nd Edition

Financial Sovereignty in a Fragmented World

📅 Wednesday, April 22, 2026
🕒 19:00 – 22:00
📍 Société de Lecture, Geneva

Panel

Ludo Van der Heyden, *Professor at MD, former Dean at INSEAD*
Raoul Wuergler, *Secretary General, Association of Foreign Banks in Switzerland (AFBS)*
Daniel Cotti, *Senior Banker, former executive at J.P. Morgan & ABN AMRO*
Frédéric Lelièvre, *CEO & Editor-in-Chief, L'Agefi (Moderator)*

🔒 Closed-door, invitation-only event
🍷 Networking reception following the panel

RSVP required
Please confirm your attendance by email:
admin@genevaneutrality.ch

tations d'armes) ; perte de crédibilité au Moyen Orient (des négociations de Paix se sont tenues à Oman et non pas à Genève) ; tensions avec la Russie (gel des avoirs) ; tensions avec l'opinion publique (blocage des comptes de Jacques Baud sans que la Suisse n'ait repris les consignes de l'UE (2). D'ailleurs, ce dernier point fit écho à la première rencontre organisée par le GCN le 9 avril 2025, à l'occasion de laquelle la taille critique de l'UBS fut présentée comme un risque systémique pour le pays (3) ; mutualisation des dettes certes, mais sans contraintes : les banquiers ont défendu leur liberté d'action s'agissant du gel des avoirs et fermetures des comptes.

suite de l'article à la page suivante

On comprend que les enjeux sont de taille, et cela a été dit : Genève risque de voir partir les Organisations Internationales, et la Confédération, étant en perte de crédibilité, peut devoir acter la fin des prérogatives diplomatiques liées au statut d'État neutre. Certains ont cherché à minorer les aspects réputationnels et ont souligné le fait que nombre de résidents des pétromonarchies du Golfe avaient récemment rapatrié leur fortune en Suisse, mais cet argument a été contrebalancé par l'affirmation que la majorité des fonds avait été remise en gestion dans des centres financiers asiatiques comme Singapour.

Alors que faire ?

Très certainement il ne sera pas facile de balancer entre pivots multiples – Chine, Russie, Inde, Turquie, Arabie Saoudite, Brésil, corporations transnationales – pivots, qui pourront même, en fonction d'intérêts bien compris, faire front solidaire...

En bref, il faudra beaucoup négocier, mais c'est justement dans ce domaine que, selon les experts du panel, la Suisse excelle.

Au XXI^e siècle, la doctrine suisse de la neutralité devrait repenser le service systémique qu'elle pourrait rendre et énoncer quelques objectifs : humanitaires, de médiation, de maintien de l'infrastructure internationale.

Il y eut également quelques discussions doctrinales liées à la définition de la neutralité même. Certains experts soutenaient que, dans un monde multipolaire et hyper mondialisé, la neutralité devrait être constamment négociée et périodiquement redéfinie, alors que d'autres, soutenus par quelques réactions du public, insistaient sur l'importance de rester attaché à une neutralité ancrée sur des principes.

Trois idées concrètes ont été soumises à appréciation ; la première concerne la création d'une bourse d'échange «neutre», c'est-à-dire une bourse qui pourrait relier des systèmes monétaires différents et serait multidevises. On peut lire la thèse des auteurs sur le site de l'INSEAD (4). Une autre proposition préconisait de travailler sur le développement de l'infrastructure numérique et un protocole de type lingua franca dédié au commerce international, à ce propos un livre blanc serait en circulation auprès des décideurs (5). Et enfin il y eut une explication qui liait les arguments en faveur de la libéralisation du marché bancaire, le développement de la concurrence, et l'accompagnement du développement numérique du commerce international (6).

Séminaire de Perspective catholique

Organisé pour les cadres de *Perspective catholique*, ce deuxième séminaire s'ouvre également à nos lecteurs et amis.

Il se tiendra au restaurant Avolla, à **Avully** (Genève)
(Avenue de Gennecey 54,
Parking à disposition – Ligne TPG 40 et 78)

Seule restriction : Une dizaine de places sont encore disponibles. Pour s'inscrire : info@perspectivecatholique.ch

Programme

10h - Salutations et mot de bienvenue
Éric Bertinat

10h10 - De Léon XIII à aujourd'hui :
continuité et enjeux du salaire
Éric Bertinat

10h45 - Salaires minimaux, revenu universel,
etc. quelles mesures pour assurer un revenu
pour vivre dignement ?
Christian Dandrès

conseiller national socialiste (GE),
avocat et juriste de l'ASLOCA
11h15 - Débat

12h - *Repas pris au restaurant
au frais du participant*

14h - Conférence spirituelle
Abbé Cyprien Du Crest

15h30 - L'agenda de *Perspective catholique*
et conclusion

(1) <https://www.genevaneutrality.ch/en>

(2) <https://perspectivecatholique.ch/ne-laissons-pas-tomber-jacques-baud/>

(3) <https://perspectivecatholique.ch/neutralite-et-place-financiere-suisse/>

(4) https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=6659658

(5) <https://www.verifiable.trade/>

(6) <https://www.allnews.ch/content/interviews/les-banques-%C3%A9trang%C3%A8res-%C3%A9tendent-leur-gamme-de-services-en-suisse>

Le repos dominical à nouveau attaqué

David Clerc - Dans un communiqué du 22 avril 2026, le Conseil fédéral a accepté une proposition de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États, qui vise à permettre aux cantons d'augmenter la limite d'ouverture dominicale des commerces de détail le dimanche, ce qui ferait passer la limite actuelle de quatre à douze dimanches par année.

Réactions diverses

La Conférence des évêques suisses s'est exprimée, par l'intermédiaire de la Commission *Vox Ethica*, en mettant en avant la doctrine sociale de l'Église. Elle indique que cette initiative aggraverait les conditions de vie des personnes concernées et précise qu'il faut du temps pour des activités autres que le travail rémunéré. L'association *Alliance pour le dimanche* s'est également offusquée de cette décision. En août 2025, elle avait déjà souligné, dans un communiqué, le caractère primordial de bénéficier d'une journée de repos pour profiter de sa famille et assister à la messe bien évidemment.

Le Parti socialiste s'est lui aussi exprimé défavorablement à l'égard de ce projet. Ce n'est pas par attachement au dogme catholique que ce parti se positionne de la sorte, mais pour une fois que le PS avance quelque chose de sensé, il est juste de le relever par honnêteté intellectuelle. En effet, Cédric Wermuth, co-président du parti, pointe du doigt une initiative qui fragiliserait les petites entreprises et qui perturberait l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Prise de position paradoxale de l'UDC

La réaction de l'UDC a de quoi décevoir de nombreuses personnes. En effet, le PLR, le PVL et même l'UDC ont exprimé leur soutien à cette initiative. Celle-ci a cependant été rejetée par l'UDF ainsi que par le Parti socialiste. Le parti agrarien national avait déjà prôné cette modification de la loi sur le travail en 2023. Le parti se justifie en mettant en avant la



nécessité de renforcer la compétitivité du commerce de détail face à la concurrence du commerce en ligne et à l'évolution des habitudes de consommation. C'est une réaction très décevante venant d'un parti qui se targue de défendre sans cesse les valeurs chrétiennes qui ont fait la Suisse. On pourrait croire que les intérêts économiques passent avant le respect d'un précepte catholique d'une importance non négligeable.

De l'importance de sanctifier son dimanche

Pour rappeler la nécessité du respect du repos dominical, Monseigneur Jean-Joseph Gaume, prêtre et théologien français, nous offre, dans son ouvrage *La Profanation du dimanche*, un beau manifeste de méditation doctrinale et sociale sur la valeur que chaque catholique doit accorder à la sanctification du dimanche. Il dénonçait déjà dans les années 1850, je cite : «Les influences modernistes, rationalistes et industrielles qui ont progressivement vidé le dimanche de sa signification spirituelle pour en faire un jour de divertissement, de travail ou de consommation». Il désigne également le travail du dimanche comme étant un puissant facteur de destruction du noyau familial. Le saint Curé d'Ars ajoutait aussi : «Je connais un bon moyen de se ruiner, c'est de prendre le bien d'autrui et de travailler le dimanche». —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions